

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Offre de stage au Québec : cuisinier à l'Hôtel Belle-Plage (FR)

Florence Renders · Friday, September 20th, 2024

L'Hôtel Belle-Plage à Matane est à la recherche d'une personne de confiance ayant une formation en cuisine ou ayant les compétences nécessaires pour relever ce défi. Inutile d'avoir fait les plus grandes tables pour postuler, mais le désir d'apprendre et une bonne capacité d'adaptation sont des prérequis.

Contexte

Notre hôtel est un établissement saisonnier, situé aux portes de la Gaspésie, qui s'est bâti une solide réputation au fil des ans, grâce à l'accueil chaleureux de ses employés, ses produits du fumoir ainsi qu'à la qualité exceptionnelle de sa salle à manger. En effet, le restaurant de l'hôtel est spécialisé dans la préparation des poissons et fruits de mer. Une variété de produits locaux et régionaux sont ainsi offerts afin de satisfaire sa fidèle clientèle composée principalement de touristes provenant de la province de Québec, de l'Europe et d'un peu partout dans le monde. Il est à noter que la cuisine de la salle à manger se veut d'un style traditionnel reprenant des classiques de la cuisine française.

Ainsi, l'hôtel est à la recherche de jeunes relèves en tant qu'apprenti cuisinier/aide-cuisinier dans le but de poursuivre ses objectifs de développement qu'il s'est fixés. Le jeune stagiaire pourra apprendre entre autres à aider à la mise en place, aider à la préparation des menus dans la cuisine de la salle à manger.

Dates et lieu

Ville, pays : Matane, Québec (Canada)

Durée souhaitée : environ 5 mois

- Date exacte de début : 1 juin 2025
- Date exacte de fin : 15 octobre 2025

**Attention, la bourse du BIJ couvre seulement 12 semaines de stage !*

Langue de travail

Français

Tâches

- Entretien, maintenir et nettoyer le poste de travail et les outils
- Produire les mets servis dans l'établissement en respectant les critères de qualité
- Planifier et analyser son travail
- Examiner les réserves et ingrédients
- Réaliser une recette et effectuer la mise en place
- Préparer des aliments en vue de leur conservation

Encadrement du stagiaire

- Nom de la personne encadrante : Marc-Antoine Chabot

- Fonction : Directeur du Service Clients

- Contact : info@hotelbelleplage.com

Profil des participants

- Entrer dans les conditions du programme [Tremplin Job Québec](#), c'est-à-dire :
 - Avoir entre 18 et 35 ans

 - Être francophone et résider depuis au moins 2 ans en Wallonie ou à Bruxelles

 - Ne plus avoir le statut d'étudiant

- Avoir une formation en cuisine ou ayant les compétences nécessaires pour relever ce défi. Inutile d'avoir fait les plus grandes tables pour postuler.

- Avoir le désir d'apprendre

- Avoir une bonne capacité d'adaptation

Financement

Prise en charge par le BIJ

- Remboursement du transport international au tarif le plus économique (1000 € maximum)
- Bourse forfaitaire de 250€ par semaine (pour 12 semaines maximum)
- Une assurance de type assistance personnelle (Ethias) pour une durée de 3 mois maximum

Prise en charge par l'établissement d'accueil

L'Hôtel Belle-Plage prendra en charge, pour les 2 jeunes sélectionnés :

- Le transport local
- Les repas
- L'hébergement
- Une indemnité de 1.000\$ CAN/mois
- Un encadrement/support familial

Prise en charge par le participant

- Demande de passeport

- Procédure pour l'obtention du permis de travail (+/- 6 mois)
- Réservation du transport international

Comment procéder ?

Date limite de candidature : **31 décembre 2024 à 23h59 au plus tard**

Liste des étapes à suivre :

1. Faites parvenir votre candidature sous forme d'une lettre de motivation accompagnée d'un CV à Monsieur Jean Dulac (Directeur) à l'adresse info@hotelbelleplage.com , en mettant en copie isabelle.degulne@cfwb.be et avec comme objet « Hôtel Belle Plage – Stage Cuisinier ».
2. Un entretien en visio sera organisé par l'hôtel Belle-Plage.
3. Si votre candidature est acceptée, un dossier devra être introduit au Bureau International Jeunesse via l'e-bij.
4. Attention : une demande de permis de travail devra être faite via la procédure en vigueur, ce qui occasionnera **des frais de participation du candidat à payer à l'Ambassade** pour le traitement de la demande, de **155\$ CAN minimum**. Le candidat sélectionné devra envoyer son dossier de candidature au BIJ le plus rapidement possible.

Votre candidature sera soumise au Comité de sélection, comme toutes celles reçues. Nous vous tiendrons informé·e de la sélection dans le courant du mois de janvier.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Isabelle Degulne, chargée du suivi de ce dossier :
isabelle.degulne@cfwb.be

This entry was posted on Friday, September 20th, 2024 at 1:27 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.